

DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

JUIN 2013



EDITO DU MAIRE

**« Je connais un joli village
niché dans le fond d'un coteau
humble et petit, je vous le gage
mais pour mon cœur, c'est le plus beau. »**

L'auteur de ce petit poème est Emmanuel MAFFRE BAUGE alors âgé de 8 ou 9 ans (vraisemblablement inspiré d'un poème intitulé « Connais-tu mon beau village ? » de Frédéric Bataille). Il a été retrouvé récemment par sa sœur Mireille BLAQUISSE née MAFFRE BAUGE, entre les pages d'un vieux livre.

Il s'agit là d'un témoignage précoce de l'amour pour son village qui a toujours habité Emmanuel. Qui était-il ?

Issu d'une grande famille de la Région, viticulteur à ses heures, connu pour son engagement politique et son combat pour la défense de la viticulture dont il fut l'orateur acharné et éloquent, Emmanuel MAFFRE BAUGE a connu une brillante carrière comme député européen, écrivain aussi, auteur de plusieurs livres (Vendanges amères) et autres romans « Le Seigneur de Marseillan » « Entre Dieu et Diable » etc.

Une personnalité dotée d'un grand charisme, sur ma proposition, le Conseil Municipal a, il y a 4 ans, délibéré et choisi d'appeler à l'unanimité, notre école communale « Emmanuel MAFFRE BAUGE ».

Son amour pour Bélarga ne s'est jamais démenti, il transpirait toujours, même lors de nos dernières conversations dans sa maison de Bélarga puisque je comptais parmi ses amis.

J'ai été très sensible à la découverte de ce petit poème naïf. Je suis totalement à l'unisson avec les sentiments exprimés.

Tel est le ressort de mon ambition pour BELARGA.

Bon été à tous

Jean-Claude MARC

P.S. À la suite d'incidents techniques, le bulletin a pris du retard et quelques articles ont quelque peu vieilli.

URBANISME

Les 10 logements individuels de la résidence des marronniers

Les appels d'offres ont été lancés pour les différents lots de la réalisation des 10 logements individuels. Les plis contenant ces offres devaient être étudiés et choisis pour la fin du mois d'Avril.

Pourtant, devant le « succès » de l'appel d'offres (133 entreprises ont répondu alors que la moyenne habituelle pour un chantier similaire tourne autour de 50), le travail considérable de vérifications des dossiers, de leur certification pour être aptes à concourir, a conduit Hérault Habitat à repousser le choix des entreprises, prévu cette fois pour la fin mai.

Cela retarde d'autant la future livraison de ces logements.

Un nombre important de postulants à ces logements se sont faits connaître à Hérault Habitat et à la Mairie, un nombre largement supérieur aux 10 logements prévus.

P.S. Les entreprises ont été effectivement choisies, les travaux vont pouvoir se dérouler.

Les lotissements « Le Vieux Pressoir » et « La Cigalière »

Les parcelles des 2 lotissements autorisés sont à la vente, mais la conjoncture est telle que les réservations sont peu nombreuses. Le « Vieux Pressoir » tire son épingle du jeu avec 40% de réservations. C'est plus difficile pour « La Cigalière »

Listes des rues du villages.

Dans le Bulletin Municipal de juin 2012 nous vous informions du travail que nous avons entrepris pour mettre à jour cette numérotation. Ce fut un travail long et fastidieux que nous venons de terminer. Nous avons trouvé nécessaire d'anticiper l'évolution urbaine du village, et donc d'affecter déjà un numéro à des parcelles de terrains qui feront peut être l'objet de construction à l'avenir. Ce document pourra également servir de référence en la matière. Une lettre individuelle vous sera envoyée dans les jours qui viennent pour vous préciser votre numéro.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vote des taux d'imposition

Comme chaque année le Conseil Municipal a, lors de la séance du 5 avril 2013, suivi à l'unanimité, la proposition du maire de ne pas augmenter les taux communaux.

A titre d'information voici les taux moyens de 2013

Au niveau :	National	Départemental	Bélarça
Taxe habitation	23.83%	29.75%	10.35%
Taxe foncier (bâti)	20.04%	27.35%	16.50%
Taxe foncier (non bâti)	48.79%	83.29%	83.35%

Vous constaterez l'augmentation des taux nationaux et départementaux de la taxe d'habitation, nous avons à nouveau opté pour un maintien de nos taux. Si les impôts locaux augmentent malgré des taux communaux inchangés, cela est dû à l'augmentation des bases qui sont décidées par l'Etat (chaque année entre 1 et 2 %).

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2012 de la commune est conforme au compte de gestion du Trésorier Percepteur de Clermont l'Hérault.

Résultats votés à l'unanimité

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	346 520 €	346 520 €
Section d'investissement :	280 565 €	280 565 €
TOTAL DU BUDGET :	627 085 €	627 085 €

Le principe général de l'équilibre budgétaire est respecté comme il se doit.

Vote du budget: Le budget a été approuvé et voté à l'unanimité des 8 Conseillers municipaux présents.

Réflexion sur le budget 2013

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2012, en total accord avec le compte de gestion de M. FAU a mis en évidence un excédent de 54 315 €. Cet excédent a été affecté dans le budget 2013 en totalité à la section investissements, pour compenser, si besoin est, la diminution des subventions et nous permettre de réaliser des travaux.

LES TRAVAUX 2013

LE RESEAU D'ELECTRICITE

Rue du Barry- Chemin du Champ du Four

Même si la gêne pour les habitants du village a été pour le moment assez minime, les travaux sur le réseau électrique sont très importants.

La C.E.S.M.L. nous a fourni d'amples informations que vous trouverez ci-dessous dans le bulletin.

Pour les travaux concernant la commune (Rue du Barry Chemin du Champ du Four) et son propre budget ceux-ci s'élevaient à la somme de 150 000 € : réseau enterré, remplacement des poteaux béton par des lampadaires (il s'agit du même modèle que ceux de la RD 32).

La part communale s'élève à 67 935€ (TVA récupérable), le reste à la charge d'HERAULT ENERGIE (subventions).

Nous aurions pu étaler ces travaux dans le temps. Il nous est apparu (compte tenu des taux actuels des emprunts) plus pertinent de tout faire d'un seul coup et pour cela procéder à un emprunt de 60 000 €.

Emprunt contracté au Crédit Agricole sur 5 ans au taux de 2,79%, soit un coût total de crédit de 4 490 €.

Autre point important qui influe sur notre démarche : les subventions dans les années à venir qui risquent de subir les aléas et les contrecoups de la crise.

Enfouissement des réseaux électriques !! (Article de la C.E.S.M.L.)

La C.E.S.M.L. poursuit ses investissements de restructuration des réseaux électriques démarrés en 2012 sur le Sud-Ouest de son territoire historique.

Depuis le mois de Mars 2013, la C.E.S.M.L. réalise en plusieurs points de la commune, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques HTA (20.000 volts). Ces travaux se poursuivront jusqu'à l'été.

Il sera posé par la C.E.S.M.L. 1.900 mètres de réseaux HTA souterrains qui permettront la dépose de 6 poteaux béton, de 400 mètres de réseaux HTA aériens et d'un poste "cabine haute Village".



Dans le cœur de village, pose de câbles en tranchées et sous fourreaux existants ;

Sous l'Hérault, pose de câbles dans les fourreaux posés en 2012 en technique de forage dirigé ;

Puis, à partir de Bélarga et en direction d'Aspiran - Paulhan, de Plaissan, de Campagnan, les travaux vont s'échelonner le long de la voirie sous tranchées réalisées au tractopelle ou avec une trancheuse.

Parallèlement à ces travaux, la municipalité, dans le cadre d'un projet d'électrification rurale, mettra en place un poste nouvelle génération "Village" avec mise en œuvre de 380 mètres de réseaux basse tension souterrains, ce qui permettra de déposer 14 poteaux basse tension et 490 mètres de réseaux basse tension aériens.



Lorsque les travaux d'électrification rurale, sous maîtrise d'ouvrage d'Hérault Energies (reprise de réseaux Basse Tension et pose du nouveau poste "Village") seront réalisés, la C.E.S.M.L. pourra procéder à la phase de dépose des ouvrages.

Ces travaux permettent d'améliorer la qualité et la capacité de desserte électrique dans la commune par un réseau d'alimentation électrique souterrain moins sensible aux aléas climatiques tout en valorisant également le patrimoine environnemental de la collectivité.

La coopérative d'électricité de Saint Martin de Londres (C.E.S.M.L.) est une « vieille dame » de plus de 90ans (construction du barrage de 1922 à 1924).

Si l'historique de la C.E.S.M.L. vous intéresse, un très beau livre gratuit vous attend au secrétariat de la mairie.

Place de l'Aire.

L'éclairage de la place de l'Aire est très ancien et peu efficace : il va être remplacé par les nouveaux lampadaires choisis pour le village : ceux-ci permettront une bien meilleure acuité pour les pétanqueurs lors des grands concours organisés par la Sophie Bélarganaise, et auront aussi un effet dissuasif pour la sécurité des automobiles garées à cet endroit.

Le coût de ces travaux est de l'ordre de 18 000 € TTC avec une subvention d'Hérault Energie de 10 000 € environ.

Voirie

Rue et Plan du Jeu de Boules- Rue de l'Usine

Réfection totale du revêtement avec couche d'enrobé. Démolition et reconstruction du mur de soutènement et des escaliers menant à la Place de l'Aire.

Enrobé sur la partie haute de la Place. Fermeture du fossé qui reçoit le pluvial du centre du village et qui longe la Place de l'Aire.

Requalification de la Place

Coût total des travaux :	52 000 € TTC
Subventions	12 090 € Conseil Général
	12 000 € Conseil Régional
	10 000 € Réserves parlementaires du sénateur NAVARRO

Soit 78% de subvention sur le coût total HT des travaux et un coût pour la commune de 17 000 € environ TTC (TVA récupérable).

Il faut remercier, une nouvelle fois, les collectivités qui s'intéressent et participent à nos projets. Un remerciement particulier à M. le Sénateur, Robert NAVARRO.

Cimetière : parking

A l'arrière du cimetière, le vaste terrain vague qui sert de parking lors des obsèques aux familles et aux accompagnants, va être aménagé correctement avec un bi couche.

Coût des travaux	10 000 €
Subvention	8 080 € du Conseil Général

Partie basse mairie : enduit façade

Cela peut être considéré comme « un cataplasme sur une jambe de bois » (le bâtiment de la Mairie va mériter un réaménagement complet dans les années à venir) mais une réflexion faite lors d'un mariage a souligné (ce que l'on savait déjà !) l'état très médiocre de l'enduit du bas de la mairie.

Ces travaux ont été remarquablement réalisés par un auto-entrepreneur de Bélarga Frédéric MAURICE représentant un coût minime de 850 €.

Les entreprises, notamment TPSO, étaient disponibles après le vote du budget. Vous avez pu donc « vivre » en direct les travaux budgétisés ci-dessus.

LA VIE DU VILLAGE

A propos de la Journée Nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Le 19 Mars 2013, le Conseil Municipal, accompagné de nombreux Bélarganais et de la classe de CM1, CM2, a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

Pourquoi ce geste « particulier » ? alors qu'il s'agit du souvenir de victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie dont le cessez-le-feu officiel date du 19 Mars 1962.

Cette date a été mal acceptée car effectivement il y a eu de nombreuses victimes militaires et surtout civiles en Algérie après le 19 Mars.

Mais le 22 janvier 2002 l'Assemblée Nationale a adopté la proposition de loi relative à la reconnaissance du 19 Mars comme journée nationale du souvenir de toutes ces victimes.

Le 8 Novembre 2012, le Sénat a adopté cette même proposition de loi sans modification.

Le 29 Novembre 2012, le Conseil Constitutionnel a décidé que cette loi était conforme à la Constitution de notre pays.

Le 6 Décembre 2012, le Président de la République promulguait la loi officialisant la date anniversaire du cessez-le-feu.

Il paraît évident, et je l'ai confirmé lors de cette petite cérémonie, que nous n'allons pas créer une nouvelle commémoration après le 11 Novembre et le 8 Mai.

Je suis un maire, et en tant que maire, je me dois de respecter les lois.

Une loi toute nouvelle, et au nom de la commune de Bélarga, je voulais célébrer la mémoire d'un de nos soldats mort au combat en Algérie, Ascension SALAS, et ne pas passer sous silence tous les jeunes bélarganais qui ont combattu en Algérie, André, Maurice, Jean, Henri, Roger, Pierre, Bernard, Alain... et j'en oublie peut être...qu'ils m'en excusent !

Ce 19 Mars était un jour de semaine normal, pas férié, j'ai été agréablement surpris par le nombre de personnes qui ont accompagné le Conseil Municipal dans cette courte mais émouvante cérémonie en présence des 2 frères d'Ascension, Joseph et Philippe.

Commémoration du 8 Mai

Lors de ces cérémonies, le drapeau britannique figure toujours du drapeau français. J'ai donc souhaité faire participer vraiment, les britanniques de Bélarga. C'est ainsi que j'ai demandé au plus Bélarganais de ces britanniques (James TAYLOR) de prendre la parole totalement librement. Il l'a fait, remarquablement, avec beaucoup d'émotions. Ce fut une belle commémoration de l'Armistice de la guerre 39/45.

BIBLIOTHEQUE

Les Musi 'spectacles, présentés dans les bibliothèques du réseau intercommunal, sont désormais un rendez-vous incontournable, lors des mois de mars et de novembre, nous avons reçu en ce début d'année EMMANUELLE TIVOLI et son « petit jardin tout rond » qui a remporté un vif succès auprès des petits, de leurs mamans et nounous respectives.



En mai, ce sont les écoliers qui participent à l'attribution du prix des Incorruptibles, ils s'engagent, tout au long de l'année scolaire, à lire 5 ouvrages, à en discuter entre eux et avec leurs enseignants et font part de leur préférence lors d'un vote organisé dans les locaux de la bibliothèque.



Une rencontre avec un auteur ou illustrateur est organisée chaque année, cette année nous avons reçu Max DUCOS pour son ouvrage intitulé « Vert Secret ».

L'Association, LES INCORRUPTIBLES, qui est à l'origine de cette manifestation vient d'obtenir l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'association complémentaire de l'enseignement public. Une belle reconnaissance du travail des intervenants, (bibliothécaires, professeurs des écoles, professeurs des collèges et lycées etc...).

Toutes ces animations sont financées par le service Lecture Publique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, la Municipalité prenant en charge l'inscription de la bibliothèque au prix des Incorruptibles.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte les lundis de 15h30 à 18h et les jeudis de 16h à 18h30, le prêt de documents est entièrement gratuit pour les moins de 18 ans et la cotisation s'élève à 10 euros l'année pour les adultes, 2 postes informatiques sont à disposition de tous,

T. Fievet et Suzy Cadet Bénévoles

Autour de l'école

Les projets de classe cette année ont été les suivants :

- Pour les CP/CE1: l'étude de la forêt méridionale avec Demain la Terre,

Participation au concours du livre en anglais par écrit, où ils ont fini deuxième. Bravo à eux

Visite au musée d'art contemporain de Sérignan.

-Pour les CE2/CM1 :

Lecture de paysages et culture locale avec 5 séances pour chaque classe dont deux sorties avec "Demain la terre" : Un projet très instructif autour du volcanisme et de la géologie (Salagou et Mourèze)

Sortie au Pont du Diable: Construction de moulin à eau, moulin à vent et lecture de paysages, land art...

Ecriture du "Petit Chaperon multicolore et Fil Lou".

-Pour les CM1/CM2 : Quelques séances avec Intervention de Flow pour écrire des poèmes : "22 poètes ?" Atelier d'écriture

Visite au musée d'art contemporain de Sérignan.

Lecture de paysages et culture locale avec 5 séances pour chaque classe dont deux sorties avec "Demain la terre" : Un projet très instructif autour du volcanisme et de la géologie (Salagou et Mourèze)

Toutes les classes de l'école, cette année encore, participent au concours "les Incorruptibles" participation payée par la mairie de Bélarga. Excellente intervention de Max Ducos auteur et illustrateur de "Vert secret" auprès des élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 à la bibliothèque de Bélarga.

L'exposition de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga a lieu le 15 juin 2013.

MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Durant le mois de Mars, nous avons dû répondre à une question majeure concernant la semaine de 4 jours et demi de classe : appliquerions-nous cette mesure dès septembre 2013 ou la reporterions-nous en septembre 2014 ?

Fondamentalement, cette modification apportera un net progrès à l'équilibre de la semaine scolaire de nos enfants qui, bien qu'ayant classe le mercredi matin, auront des journées raccourcies de 3/4 d'heure.

Pratiquement, cette mesure induit une prise en charge des enfants au cours d'activités post-classe organisées par la mairie.

Comme nous ne voulions pas faire n'importe quoi dans la précipitation, nous avons jugé plus sage d'attendre septembre 2014.

Néanmoins un gros travail de réflexion a débuté dès à présent. Les commissions école de Bélarga et de Tressan se sont réunies et un travail de consultation des partenaires concernés par cette réforme se met en place. Enseignants, parents d'élèves, DDEN, Conseil Général (pour ce qui concerne le transport notamment), associations du village et des environs, vont tour à tour être sollicités afin qu'une véritable concertation puisse voir le jour.

Ce travail va nous permettre d'organiser les activités, d'adapter le transport scolaire, de prévoir le recrutement des animateurs nécessaires, de budgétiser, toutes les mesures qui se devront être mises en place.

Si vous souhaitez participer à cette réflexion ou bien si vous avez besoin d'être informés, n'hésitez pas à nous solliciter en mairie ou bien par mail (mairie.belarga@wanadoo.fr).

FESTIVITES

Nous joignons à ce bulletin le petit mot d'information pour la soirée du 13 juillet. L'animation musicale de la soirée sera assurée, comme l'an passé par Gérald qui sait si bien faire danser tout le monde même les très petits.

Le 14 juillet à 11h30 la municipalité offrira à tous les administrés un apéritif républicain à la salle des fêtes. Vous êtes donc tous conviés et vous espérons nombreux. L'après midi du 14 juillet à 15 heures la Sophie Bélarganaise organise un concours de pétanque ouvert à tous petits et grands.

LES ECHOS DU VILLAGE

LES DANGERS DE LA BAIGNADE AU BORD DE L'HERAULT

Le dimanche 14 avril, il faisait un temps magnifique. De nombreuses personnes profitaient des bords de l'Hérault, paressaient au soleil et quelques courageux inconscients se baignaient, malgré le courant et la température de l'eau.

Théo, un adolescent de 14 ans se baigne, monte sur la pansière, glisse, tombe à l'eau et se trouve pris par les remous, emporté par le courant. Il disparaît, refait surface, à plusieurs reprises.

Marion Gazagnes, voyant ce début de noyade, se jette à l'eau tout habillée. Elle réussit, après avoir elle aussi bu la tasse, à agripper Théo qui est tout gris, les lèvres violettes. Elle réussit difficilement à le ramener au bord Théo vomit l'eau qu'il a avalée.

Les pompiers appelés tardivement par les spectateurs arrivent et prennent Théo en charge.

L'enfant est sauf ; Marion, qui a risqué sa vie, part chez elle, applaudie et félicitée par les spectateurs et remerciée du bout des lèvres par les parents

A noter que la bouée n'a pu être utilisée car les personnes qui s'en amusent ont totalement emmêlé le cordage.

L'acte de courage de Marion est digne d'éloges et de respect.

Chapeau Marion !

Et le mercredi 24 avril, bis repetita (sed non placent): une petite fille est tombée à l'eau, heureusement récupérée par un monsieur. Les pompiers et l'hélicoptère se sont tout de même déplacés

Combien de fois faudra-t-il répéter que l'Hérault est dangereux ? Ces 2 accidents se sont heureusement terminés mais nous avons déploré de nombreuses noyades.

Quant à ceux qui jouent ou qui dérobent la bouée, ils feraient bien de réfléchir aux conséquences possibles de leurs jeux irresponsables.

Connexion Internet

Alors que certains villages alentours (Campagnan, Paulhan, Tressan, Canet) bénéficient d'une connexion Internet Haut débit voire très haut Débit, la connexion internet sur le village peine à atteindre 1 Méga d'octet en débit descendant pour une connexion via les réseaux téléphoniques. Pour ceux qui sont étrangers à ce vocable technique, permettez-moi une comparaison : notre village possède une connexion de type « traction avant » alors que les villages cités en sont déjà à la « berline climatisée » !

Comment est-ce possible ? La raison majeure provient du fait que lorsque le département s'est engagé dans le déploiement du très haut débit (via le programme Num'Hérault), Bélarga ne figurait pas parmi les villages qui seraient reliés à la fibre optique. Le très haut débit, dans ce schéma de déploiement, nous est possible via les ondes hertziennes (avec des fournisseurs de type Alsatis, Luminex...), sauf que la fiabilité des opérateurs en place ainsi que de la technique déployée ne sont pas satisfaisants.

France Télécom, propriétaire des lignes téléphoniques, loue ses lignes aux opérateurs téléphoniques et internet (FREE, SFR, ORANGE, BOUYGUES TELECOM...), qui pour certains, malgré leurs efforts, ne peuvent améliorer le débit que nous avons ainsi que les trop nombreux dysfonctionnements de ligne. Les lignes téléphoniques reliant Bélarga à Paulhan (le centre de ...) sont vieillissantes et des investissements sont nécessaires afin que nous « gagnions » en débit. Las est-il de constater que nous sommes un petit village rural dont le poids économique est fort réduit au regard des investissements de France Télécom (il nous a été dit d'attendre le déploiement de la 4G).

Cependant et si petits sommes-nous, nous souhaitons pouvoir convaincre France Télécom de réaliser des investissements minimales afin que nous puissions jouir d'une connexion et d'un débit meilleurs.

Avec l'aide de nos amis anglo-saxons du village (a special thanks to David for his computer work !), nous avons élaboré un questionnaire que nous vous joignons à ce bulletin municipal. Prenez le temps de le remplir et d'y ajouter les commentaires que vous jugerez utiles afin que nous puissions présenter une requête auprès de France Télécom. Vous pourrez ainsi détailler outre les difficultés auxquelles vous êtes confrontés, les besoins que vous avez en termes de débit plus important notamment pour vos besoins professionnels et/ou personnels.

LE PANIER GOURMAND

BELARGA

NADINE ET KARL

DE NOUVEAUX SERVICES

DES PRODUITS REGIONAUX

- HUILES D'OLIVES
- FROMAGES DE CHEVRE
- CHARCUTERIE

> EPICERIE	> PAIN, BIENNOISERIE	> SOUVENIRS
> PRODUIT FRAIS	> PAPETERIE, PRESSE	> DEPOT DE GAZ
> FRUITS ET LEGUMES	> BOISSONS FRAICHES	> PRODUITS REGIONAUX
> ROTISSERIE (POULET, ROTI DE PORC ETC...)	> GLACES	> GLACONS



HORAIRES D'OUVERTURE

DU MARDI AU SAMEDI

DE 07H30 A 12H30
ET DE 17H30 A 19H30

DIMANCHE ET FERIE
DE 07H30 A 12H30

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 01/07 JUSQU'AU

DE 07H30 A 12H30
ET 17H30 A 19H30



LE PANIER GOURMAND

PLACE DE LA REPUBLIQUE
34230 BELARGA

A CÔTÉ DE LA MAIRIE
Téléphone : 04 67 24 21 46
Messagerie :
lepaniergourmandbelarga@gmail.com

LA CANDAURADE

Le 9 mars à la salle des rencontres de Bélarga, la Candaurade a organisé son « déjeuner-concert » annuel. Les participants, un peu moins nombreux que les années précédentes (la grippe ayant sévi) ont animé cet après-midi par des chants, des sketches, des poèmes et des histoires. La bonne humeur, la convivialité ; la pluie qui a bien voulu se faire discrète (faire cuire des jambons à la broche par mauvais temps !!) ont agrémenté cette ambiance de fête.

La Candaurade remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette journée – particulièrement la municipalité de Bélarga, les sociétés de pêche et de pétanque, les cuisiniers, Richard, les maires ou leurs représentants des villages de Tressan, Aspiran, Campagnan, Paulhan - et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

La chorale vous donne rendez-vous l'année prochaine avec le même entrain ... si possible.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE LA CHASSE

Association de chasse Rouviere-Dardaillon (Section locale de Bélarga)

Le 15 Avril 2013, le Président de la section locale de Bélarga et son secrétaire ont démissionné (Assemblée générale du 12 Avril 2013).

Pour la saison 2013-2014, un bureau est en cours de mise en place.

Dés que la composition du bureau de la section locale de Bélarga sera validée, une réunion sera organisée pour présenter le bureau et arrêter le programme 2013/2014 en matière de chasse.

Toutefois à ce jour, comme pour les saisons 2010 à 2013 et antérieures, l'Association ne prévoit pas de manifestations, type loto ou repas ouvert à tous.

De ce fait la Mairie suspend provisoirement le versement de la subvention annuelle 2013. (Subvention donnant obligation d'organiser des manifestations ouvertes à tous.)

Association de pêche l'Hameçon Indépendant

L'Hameçon indépendant, Bélarga, Tressan s'agrandit, car la Fédération de Pêche de l'Hérault, nous a demandé de gérer l'ancienne association « La Gaule Aspiranaise » dans la mesure où le bureau de la dite association a démissionné dans son ensemble.

Dorénavant notre association s'appellera : « L'Hameçon Indépendant Bélarga, Tressan, Aspiran ». Le nouveau propriétaire du bar de La Poste a accepté d'assurer les fonctions de dépositaire comme par le passé. Ce qui nous convient parfaitement.

Nous avons déjà procédé à deux animations avec leur concours, et nous avons prévu une nouvelle animation au centre aquapêche de Pouzols. Lâcher de truites suivi d'un repas à 11 euros

Menu :

Kir offert - Crudités - grillade - chips - fromage - pain - vin à volonté.

Inscription avant le 25 juin 2013.

Jean-Pierre MEUNIER

Le Bureau

La Sophie Bélarganaise Pétanque

La saison 2013 a commencé pour notre Club et bat son plein.

Début février les joueurs et joueuses se sont réunis pour recevoir les nouvelles tenues en présence du maire Jean-Claude MARC et des sponsors Jean-claude SINGLA et Benoit CADET, nous les remercions pour le soutien financier qu'ils apportent au Club.

La Sophie Bélarganaise compte à ce jour : 50 membres. (30 licenciés et 20 adhérents)

Nous avons organisé deux lotos, le 23 décembre 2012 et le 17 février 2013. Ils ont eu un grand succès. Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Le 16 mars a eu lieu un concours départemental en triplète, 123 joueurs étaient présents.

L'Inter-villages a commencé le 2 avril et se terminera le 27 juin.

La Sophie est engagée en championnat des clubs de l'Hérault, nous sommes dans la poule avec Puisserguier-Alignan du Vent- Magalas- Creissan, nous les avons reçus le 7 juin à 19 heures.

Le lendemain nous organisons le challenge Didier CADET.

Le mardi 28 mai à partir de 9 h et toute la journée se dispute le championnat vétérans secteur Trois Fontaines sur le terrain de boules de Bélarga.

Le 4 juin au Crès Messieurs SALAS Philippe, COLRAT Jean-Louis, TRENZA Guy, ont participé au championnat de l'Hérault Vétérans.

Le 19 juin nous recevons toutes les joueuses et joueurs du secteur qui participent au challenge 55ans et plus. Ils sont plus de 130- venez les encourager.

Le 22 juin un repas ouvert à tous avec brasucade de moules et mouton à la broche sera organisé.

Le 14 juillet nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les Bélarganais et Bélarganaises qui le souhaiteront.

Nous terminerons la saison 2013 par in concours départemental doublettes le 7 septembre.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent toute la saison à la bonne marche du club, sans eux rien ne pourrait être réalisé.

Nous souhaitons aux Bélarganais et Bélarganaises de passer un bel été.

Le Président Jean-Paul CARRIERE et le Bureau

LE MOT DE FRANCIS CUNY

Bélarça dont la population a doublé en quelques années reste un village accueillant et convivial.

Une épicerie-boulangerie sur la place avec une clientèle nombreuse et fidèle, un café restaurant à la table riche et abondante, un couple d'infirmiers fort apprécié et toujours à la disposition des bélarganais, des artisans qualifiés et de plus en plus nombreux; sans passer sous silence la présence d'une agence postale au centre de l'agglomération.

La situation géographique de ce beau village reste la même. Traversé par la route départementale en bordure du fleuve Hérault, à 15 kms de l'autoroute et de Pézenas, ville de Molière et de Michel Galabru, notre village est un mélange de générations et d'organisations de fêtes pour les grands et les enfants parfaitement bien accueillis.

En cette première gorgée de vin 2013 nous nous félicitons de constater que les viticulteurs ont bien compris que le vin a le vent en poupe.

L'Eglise est aussi en mouvement. Les fêtes de Pâques et de la Pentecôte viennent d'être célébrées, c'est maintenant le temps de communions.

Après 8 années de présence dans notre grande paroisse de Saint Guilhem à Saint Pons, le Père Jacques CHANUT est appelé à Montpellier.

Nous le remercions et lui souhaitons bon courage dans sa nouvelle mission.

Nous somme heureux d'accueillir son remplaçant, le Père Jean-Louis LIGNON.

Bon courage à nos enfants pour la période des examens et bon été à tous.

Francis CUNY

Le Judo-Club de Bélarça

PETITS BELARGANAIS et PETITES BELARGANAISES, A VOS KIMONOS !

Cette année encore, plus d'une trentaine d'enfants sont venus s'initier ou poursuivre leur apprentissage au Judo. Trois cours ont lieu le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Monsieur Pierre BOULAND ceinture noire de Judo et professeur expérimenté appartenant à la Fédération nationale de Judo, anime ces cours dans le respect des valeurs de cet art martial.

Aucun niveau n'est requis, ce sport est accessible à la pratique par tous. Dès septembre n'hésitez pas à venir nous voir et faire un essai (des places sont disponibles dans les trois cours).

Venez nombreux pour assister à la remise des ceintures des enfants le mardi 25 juin à la salle des fêtes de Bélarça à partir de 17H30.

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié et les gâteaux que les mamans des judokas auront la gentillesse de confectionner.

Au plaisir de partager ce moment convivial,

Au plaisir de vous voir venir fouler les tatamis.

Pierre BOULAND et les membres du club de Judo de Bélarça.



VIE PRATIQUE

AGENDA deuxième semestre 2013

13 juillet soirée républicaine salle des fêtes à partir de 19h00

14 juillet apéritif républicain à la salle des fêtes 11h30

22 juillet n'oubliez le Mammobile à Campagnan parking de l'ancienne gare de 8h30 à 12h30

11 Novembre commémoration armistice de la première guerre mondiale

21 décembre repas des séniors à 12h00



EPICERIE: Le panier gourmand Nadine GARCIA	04.67.24.21.46 lepaniergourmand@gmail.com	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
ARTISAN CREPIER BONNADIER Marie	06.16.47.54.55 www.crepeadomicile.voila.net	Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
VIGNERONS PRODUCTEURS Domaine de la Gineste	04.67.25.22.77	3, rue des Ecoles - 34230 BELARGA
Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
CAVE COOPERATIVE Clochers et terroirs	04.67.96.72.36	Route de Plaissan - 34230 PUILACHER
VENTE DE MIEL ET HUILE D'OLIVE DE BELARGA M. CAZOTTES	04.67.25.07.40	2, rue des Ecoles - 34230 BELARGA
DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David	domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...) 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA
ELECTRICITE M. FILLIETTE	04.67.25.29.31 06.13.28.12.12	Route de Plaissan - 34230 BELARGA
MACONNERIE M. CANO David	04.67.25.32.31	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA
TBF BATI : M. MAURICE F.	06.60.92.03.66 tbfbati@live.fr	12, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
M. IMOUGAR Hssain BAT Constructions 0651753333 rue des micocouliers arthur.casanova@yahoo.fr	04.99.57.07.18	Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
FERRONNERIE M. FEUVRIER	04.67.42.75.38 ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE SGHIR Sarl	06.60.05.15.49	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
PLAQUISTE M. BYACHE	06.15.50.87.31	4, avenue du Télon - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
DECAPAGE AEROGOMMAGE M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 ambdecap@orange.fr	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
SELLERIE M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
INFIRMIERS DUREUX Cécile et Ludovic FORMATION PREVENTION	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 assistanceinfirmiere@laposte.net	Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
GARAGE A.M.G.A ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu dit Le Puech 34230 BELARGA

